

# MASTER SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT DE PROJETS DE CONSTRUCTION - TRANSPORTS URBAINS

**ACCÉLÉREZ VOTRE CARRIÈRE GRÂCE À UNE  
FORMATION PROFESSIONNALISANTE EN  
ALTERNANCE !**

## Métier préparé

Ce Mastère Spécialisé® prépare l'étudiant à piloter des projets de transport ferroviaire, urbain et de mobilité sur l'ensemble de leur cycle de vie, en France ou à l'international. Avec des projets de plus en plus exigeants et complexes (co-activité, travaux en milieu exploité ...), ce manager veille à l'acceptation des projets d'un point de vue technique, technologique, économique, juridique, réglementaire et de la sécurité en intégrant les enjeux des transitions actuelles et futures du secteur (BIM et maquette numérique, transitions digitales et numériques, environnementales, énergétiques et technologiques).

## Option(s)

Avec le changement climatique, la mobilité constitue une brique essentielle dans la réduction des gaz à effet de serre dans nos villes. Cette option permet de piloter des projets de transports ferroviaires ou urbains adaptés aux besoins du territoire et intégrés dans leur environnement, et d'acquérir une vision globale, systémique de la chaîne de transport. L'étudiant appréhende les enjeux en terme de mobilité aux échelles urbaine et périurbaine en passant à une logique de mobilité durable.

## Compétences visées

**Compétences techniques :** piloter un projet de transport ferroviaire, urbain et de mobilité en France ou à l'international, mettre en œuvre les aspects juridiques, les savoir-faire techniques, technologiques et les outils, normes, et réglementations adaptés au domaine des transports.

**Savoir-être :** esprit d'analyse, esprit critique, sens de la diplomatie, qualités relationnelles, capacité à créer et entretenir une relation de confiance avec les interlocuteurs internes et externes, sens de l'écoute, ouverture d'esprit afin de rester en veille des mutations et innovations actuelles du secteur, esprit d'initiative.

## Débouchés

- Chef ou directeur de projets de transports ferroviaires, urbains et / ou de mobilité durable
- Assistant à maîtrise d'ouvrage
- Responsable d'études de projets de transports ferroviaires, urbains et / ou de mobilité durable
- Responsable d'ordonnancement des travaux et responsable de travaux de projet de transports ferroviaires ou urbains
- Chargé d'exploitation transport ou de maintenance

## Déroulé du cursus

Vous intégrez une formation labellisée par la Conférence des grandes écoles (CGE) de niveau bac +6, ce cursus délivre également un titre certifiant de niveau 7 enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Sur une durée de 12 mois en alternance, au rythme de trois semaines en entreprise et d'une semaine à CESI, vous développez des compétences métiers et transverses (gestion de projets, accompagnement des hommes aux changements...) adaptées aux problématiques actuelles et enjeux de demain.

## DIPLÔME

**Manager de projets de construction (MS)**, Mastère Spécialisé® enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 25/04/2024 publiée le 26/04/2024

Les informations mentionnées sur cette fiche sont susceptibles de modification.  
Pour en savoir plus : 0 800 054 568 (service & appel gratuits) - contact@cesi.fr  
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé



**VAE, ETUDIANT, CONTRAT APPRENTISAGE, CONTRAT PROFESSIONNALISATION, FORMATION CONTINUE**

**Durée :** 65 jours

sur 12 mois

**Code WEB :** MSMPTFUMI

**Code RNCP :** RNCP38930

## Public

Etudiants en poursuite d'études

Salariés d'entreprise

Demandeurs d'emploi

Reprise d'études

En reconversion

## Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7)

ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle

- Dérogation possible sur dossier : nous contacter

## Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

## Frais de scolarité

Selon le statut choisi : nous contacter.

## OBJECTIFS

Piloter des projets de transports ferroviaires, urbains (lignes neuves, modernisation et régénération de lignes) et de mobilités durables  
Concevoir des projets de transport ferroviaires et urbains (infrastructures de transport et systèmes associés)  
Assurer l'ordonnancement, la planification et la coordination des travaux et leurs réalisations  
Intégrer le système transport dans son environnement et concevoir un pôle d'échange multi-modal  
Optimiser la maintenance du matériel roulant, la gestion opérationnelle de la mise en service et de l'exploitation  
Assurer le développement commercial (gain d'offres stratégiques)  
Manager les hommes et conduire les transitions

## PÉDAGOGIE

### Distanciel

35h à distance réparties sur l'ensemble du cursus (travail collaboratif, e-learning et learning on the job)

### Projets réalisés

Mise en situation professionnelle afin de piloter un projet de création d'une nouvelle ligne ferroviaire  
Proposition d'un tracé de moindre impact à l'issue d'une analyse multi-critère

### Système d'évaluation

Pour valider un Mastère Spécialisé® il faut remplir les trois conditions suivantes :

- Suivre les cours et valider les Unités d'Enseignement
  - Effectuer une mission en entreprise d'une durée minimum de 6 mois équivalent temps plein et la valider
  - Réaliser une thèse professionnelle et la valider
- Le MS® permet d'acquérir 75 crédits ECTS



Diplôme bac +6 labellisé par la CGE  
Certification professionnelle titre de niveau 7 enregistré au RNCP  
Des experts métiers issus du monde de l'entreprise  
Une thèse professionnelle pour développer sa prise de hauteur  
Parcours en alternance  
Accélérateur de carrière  
Classement Eduniversal 2025 des meilleurs Masters, MS et MBA : 3e dans le TOP 10 2025 du classement Master Management de l'Urbanisme

## MODALITÉS D'ADMISSION

- L'admission s'appuie sur plusieurs éléments :
- Analyse du dossier
- Vérification des prérequis
- Questionnaire métier et entretien de positionnement
- Commission de sélection
- Entre le dépôt du dossier d'admission et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.
- Ce titre est également accessible par la VAE (Validation des acquis de l'expérience).

## OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Paris - Nanterre

Deux rentrées possibles par an en février et octobre.

